



SUD Éducation Alsace
c/o Solidaires - Maison des Syndicats
1 rue Sédillot – 67000 STRASBOURG
03.67.15.28.80

sudeducalsace@gmail.com – sudeducalsace.info

Déclaration liminaire du syndicat SUD Éducation Alsace à la CAPA « liste d'aptitude, hors classe et titularisation » du vendredi 23 juin 2017

Nous siégeons aujourd'hui pour la dernière fois lors d'une CAPA hors-classe pré-PPCR. Nous pourrions nous en réjouir si nous ne savions pas déjà que l'an prochain, il faudra non seulement promouvoir à la hors classe mais aussi à la classe exceptionnelle, dernière carotte imaginée par notre administration pour récompenser les collègues les plus méritants, c'est à dire, en grande partie, les collègues les plus dociles et les plus investis dans la transformation néo-libérale de l'école qui se confirme année après année. Nous ne reviendrons pas sur le détail de cette réforme que nous avons déjà évoqué maintes fois et pour cela, nous vous renvoyons à notre déclaration liminaire de l'année précédente. Nous ajouterons simplement ici qu'au-delà de notre opposition au caractère idéologique de cette réforme, nous doutons que les corps d'inspection seront en capacité d'évaluer tous les collègues au même moment de leurs carrières respectives, mais également que les collègues qui auront passé au moins huit ans en éducation prioritaire pourront tous accéder à la classe exceptionnelle. Enfin, nous ne croyons pas du tout que tous les collègues pourront désormais accéder à la hors classe : si c'était le cas, elle n'aurait simplement plus de raison d'être.

C'est pour ces raisons que nous n'avons pas participé au groupe de travail préparatoire à cette CAPA et que nous ne le ferons pas non plus à l'avenir. Certes, le principe selon lequel on ne promeut pas un personnel avant son passage à l'échelon 10 semble désormais accepté par l'administration, mais bien des collègues sont encore pénalisés dans leur progression sans que les représentants du personnels ne puissent y faire quoi que ce soit. Nous refusons de participer à une telle mascarade, et c'est pourquoi nous siégeons aujourd'hui simplement en tant que témoin attentif du déroulement des opérations.

A SUD Éducation, nous continuons à revendiquer la mise en place d'un système d'évaluation-conseil qui n'a pas d'impact sur la carrière et à demander un avancement unique pour tous les collègues avec un alignement des statuts sur celui de professeur agrégé. De la même façon, nous continuons à demander la suppression de l'enseignement privé sous contrat qui permettra de mettre en place un peu plus de mixité dans les établissements avec, en outre, la mise en place d'une carte scolaire équilibrée et sans dérogation possible. Ainsi, l'administration ne se sentira-t-elle plus obligée d'agiter un pompon sous le nez des collègues qui acceptent d'enseigner plusieurs années dans des établissements qui, par manque de volonté politique, concentrent de nombreuses difficultés.